

droit

---

international

---

privé

---

II. — LES REGLES MATERIELLES

mohand issad

PUBLISUD

(15)

Mohand ISSAD  
Professeur à l'Université d'Alger



30701

DR 98/T2

# DROIT INTERNATIONAL

## PRIVÉ

### II. — LES REGLES MATERIELLES

EDITIONS PUBLISUD  
15, rue des Cinq-diamants  
75013 PARIS  
Tél. : 45-80-78-50

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	7
Titre I <sup>er</sup>	
LES CONFLITS DE JURIDICTIONS	
A - Conflit de juridictions et conflit de lois .....	9
B - Nature des règles de conflit de juridictions .....	11
C - Domaine des règles de conflit de juridictions .....	11
D - Le droit conventionnel .....	13
Sous-titre I <sup>er</sup>	
LA COMPETENCE JUDICIAIRE INTERNATIONALE	
Chapitre I <sup>er</sup>	
LES REGLES ORDINAIRES DE COMPETENCE	
Section 1 : DETERMINATION DE LA COMPETENCE INTER- NATIONALE .....	20
§ 1 - La compétence des tribunaux algériens dans les liti- ges entre étrangers .....	20
§ 2 - Extension des règles de compétence internes à l'ordre international et leur adaptation .....	22
Section 2 : LE REGIME DE LA COMPETENCE INTERNA- TIONALE .....	24
§ 1 - La prorogation volontaire de compétence .....	24
A - Les clauses attributives de juridiction .....	24
B - L'accord d'arbitrage .....	25
§ 2 - Les exceptions .....	27
A - Le pouvoir du juge de soulever son incom- pétence .....	27
B - La litispendance .....	28
C - La connexité .....	29
Chapitre II	
LA COMPETENCE FONDEE SUR LA NATIONALITE ALGERIENNE	
Section 1 : ORIGINE ET CRITERE DU PRIVILEGE .....	30
§ 1 - Origine .....	30
§ 2 - Critique du privilège .....	31

Section 2 : DOMAINE DE L'APPLICATION DU PRIVILEGE ..	32
§ 1 - Les personnes bénéficiaires du privilège .....	33
§ 2 - Actions couvertes par les articles 10 et 11 .....	34
Section 3 : CONDITIONS D'APPLICATION DES ARTICLES 10 ET 11 .....	
§ 1 - La détermination du tribunal compétent .....	35
§ 2 - Le régime du privilège de juridiction .....	35
A - L'inapplicabilité d'office des articles 10 et 11 du Code de procédure civile .....	36
B - Faculté de renonciation au privilège .....	36
Chapitre III	
LES IMMUNITES DIPLOMATIQUES	
Section 1 : LES IMMUNITES DE JURIDICTION .....	39
§ 1 - Les personnes protégées .....	40
A - Les agents diplomatiques .....	40
B - Les consuls .....	41
C - Les souverains et chefs d'Etat étrangers .....	41
D - Les Etats .....	42
§ 2 - Les actes couverts par l'immunité .....	43
A - L'activité des agents diplomatiques .....	43
B - L'activité des consuls .....	44
C - L'activité des souverains .....	47
D - L'activité des Etats étrangers .....	47
Section 2 : L'IMMUNITE D'EXECUTION .....	50
Sous-titre II	
LES EFFETS INTERNATIONAUX DES JUGEMENTS	
Chapitre I <sup>er</sup>	
DONNEES GENERALES DE L'EXEQUATUR	
Section 1 : JUSTIFICATION DE L'EXEQUATUR .....	53
§ 1 - Justification tenant à la souveraineté .....	53
§ 2 - Raisons de texte .....	55
Section 2 : LES DECISIONS SUSCEPTIBLES D'EXEQUATUR .....	55
§ 1 - Les jugements étrangers .....	55
A - Notion de jugement .....	56
B - Jugement étranger .....	57
C - Jugements rendus en matière de droit privé ..	57
§ 2 - Les actes publics étrangers .....	58
§ 3 - Les sentences arbitrales .....	59
§ 4 - Les jugements déclaratifs de faillite .....	60
Chapitre II	
LES CONDITIONS DE L'EXEQUATUR	
Section 1 : LES CONDITIONS GENERALES DE DROIT COMMUN .....	62
§ 1 - De la révision au contrôle .....	63
§ 2 - Le système de contrôle .....	65
Section 2 : LE DROIT CONVENTIONNEL .....	73
§ 1 - Les conditions de l'exequatur .....	74
§ 2 - Les décisions susceptibles d'exequatur .....	76

Section 2 : PROCEDURE ET EFFETS DU JUGEMENT D'EXEQUATUR .....	78
§ 1 - La procédure .....	78
§ 2 - Effets de l'exequatur .....	79
A - L'autorité de la chose jugée .....	80
B - La force exécutoire .....	81
Chapitre III	
LES EFFETS INDEPENDANTS DE L'EXEQUATUR	
Section 1 : LES EFFETS COMMUNS A TOUS LES JUGEMENTS .....	82
§ 1 - L'effet du fait des jugements étrangers .....	83
§ 2 - L'effet de titre des jugements étrangers .....	83
Section 2 : LES JUGEMENTS ETRANGERS DE STATUT PERSONNEL .....	84
Titre II	
LA NATIONALITE	
Sous-titre I <sup>er</sup>	
THEORIE GENERALE DE LA NATIONALITE	
Chapitre I <sup>er</sup>	
LA NOTION DE NATIONALITE	
Section 1 : LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU LIEN DE NATIONALITE .....	91
§ 1 - L'Etat donneur de nationalité .....	91
§ 2 - La nation et la nationalité .....	92
§ 3 - Les sujets de la nationalité .....	93
Section 2 : LE LIEN DE NATIONALITE .....	94
§ 1 - Nationalité et notions voisines .....	94
§ 2 - L'établissement du lien de nationalité .....	96
A - Caractère du lien : l'unicité de la nationalité	96
B - L'attribution de la nationalité .....	96
C - Nature juridique du lien .....	97
Section 3 : LES PROBLEMES NES DE LA DIVERSITE DES DROITS DE LA NATIONALITE .....	99
§ 1 - La nationalité et le droit international public ..	99
§ 2 - Les conflits de nationalité .....	102
A - Conflit entre la nationalité algérienne et une nationalité étrangère .....	103
B - Conflit entre deux nationalités étrangères ..	105
Chapitre II	
LES SOURCES HISTORIQUES DE LA NATIONALITE	
Section 1 : LE MONDE OCCIDENTAL .....	107
§ 1 - Evolution historique .....	107
§ 2 - La nature du lien .....	109
Section 2 : LE MONDE MUSULMAN .....	112
§ 1 - Les institutions islamiques .....	112
A - L'umma .....	112
B - Le khalifat .....	115

§ 2 - La pratique islamique du pouvoir .....	119
Section 3 : NATION ET NATIONALITE DANS LES PAYS MUSULMANS .....	122
§ 1 - L'apparition de la notion de nation .....	122
§ 2 - L'introduction de l'idée de nationalité .....	124
A - Les capitulations .....	124
B - Les conventions internationales .....	126
C - L'intervention directe .....	127
Sous-titre III	
LA NATIONALITE ALGERIENNE	
129	
Chapitre I <sup>er</sup>	
DETERMINATION DE LA NATIONALITE D'ORIGINE	
131	
Section 1 : LE CRITERE DE DETERMINATION DE LA NATIONALITE ALGERIENNE D'ORIGINE: LE JUS SANGUINIS .....	131
§ 1 - La mise en œuvre du jus sanguinis .....	131
§ 2 - La nationalité en Algérie pendant la période française .....	132
A - L'évolution législative .....	133
B - La nature pragmatique du critère .....	135
C - Les musulmans non indigènes .....	137
Section 2 : LA SIGNIFICATION DU CRITERE .....	138
§ 1 - Les travaux préparatoires du Code de 1963 .....	139
§ 2 - Nature du critère .....	140
Chapitre II	
LES REGLES DE FOND	
DE LA NATIONALITE ALGERIENNE	
141	
Section 1 : LA NATIONALITE ALGERIENNE D'ORIGINE ..	141
§ 1 - La nationalité d'origine par filiation .....	142
A - La nationalité par filiation paternelle .....	142
B - La nationalité par filiation maternelle .....	143
§ 2 - La nationalité algérienne par naissance .....	143
A - L'enfant né en Algérie de parents inconnus ..	143
B - L'enfant né en Algérie d'un père étranger né en Algérie .....	144
§ 3 - Les effets de la nationalité d'origine .....	144
Section 2 : LA NATIONALITE ALGERIENNE D'ACQUISITION	146
§ 1 - L'acquisition de la nationalité par le bienfait de la loi .....	146
§ 2 - L'acquisition par naturalisation .....	147
A - Les conditions de la naturalisation .....	147
B - Les dérogations .....	148
§ 3 - La réintégration .....	149
§ 4 - Les effets de la nationalité d'acquisition .....	149
Section 3 : PERTE ET DECHEANCE DE LA NATIONALITE ALGERIENNE .....	151
§ 1 - Perte de nationalité .....	151
A - Les cas de perte .....	151
B - Les effets de la perte .....	152
§ 2 - Déchéance de nationalité .....	153

Chapitre III	
PREUVE ET CONTENTIEUX DE LA NATIONALITE	
155	
Section 1 : LA PREUVE DE LA NATIONALITE .....	155
§ 1 - La charge de la preuve .....	155
§ 2 - Les modes de preuve .....	156
Section 2 : LE CONTENTIEUX DE LA NATIONALITE .....	157
§ 1 - La compétence des tribunaux judiciaires .....	157
A - Principe .....	157
B - Procédure .....	158
C - L'autorité absolue des jugements rendus en matière de nationalité .....	159
§ 2 - La compétence de la Chambre administrative de la Cour suprême .....	159
A - Irrecevabilité et rejet .....	160
B - Le recours en cas d'acceptation .....	160
Titre III	
LA CONDITION DES ETRANGERS	
161	
Sous-titre I <sup>er</sup>	
LES PERSONNES PHYSIQUES	
163	
Chapitre I <sup>er</sup>	
LE REGIME ADMINISTRATIF DES ETRANGERS	
165	
Section 1 : L'entrée des étrangers en Algérie .....	166
§ 1 - Les conditions d'entrée .....	166
§ 2 - Les documents de voyage .....	166
§ 3 - Les visas .....	167
Section 2 : LES CONDITIONS DE RESIDENCE - LA CARTE DE RESIDENT .....	169
§ 1 - Nature et forme de la carte de résident .....	169
A - Nature .....	169
B - Forme .....	169
§ 2 - Modalités et procédures de délivrance .....	170
A - Formalités .....	170
B - Procédure de délivrance et de renouvellement .....	170
Section 3 : LES CONDITIONS DE SORTIE .....	171
§ 1 - Sortie volontaire .....	171
A - L'étranger non résident .....	171
B - L'étranger résident .....	172
§ 2 - Sortie manu militari .....	173
A - L'expulsion .....	173
B - Le refoulement .....	174
C - Assignation à résidence .....	174
Section 4 : LE STATUT DES REFUGIES ET APATRIDES ...	175
§ 1 - Le bureau des réfugiés et apatrides .....	176
§ 2 - La commission de recours .....	176
Chapitre II	
LE DROIT DES ETRANGERS	
178	
Section 1 : LES DROITS ATTACHES A LA PERSONNE .....	179

§ 1 - Droits résultant de la mise en œuvre de la régie de conflits .....	179
§ 2 - Droits résultant de la loi ou de son interprétation .....	180
§ 3 - La jurisprudence .....	182
Section 2 : L'EXERCICE D'UNE ACTIVITE .....	182
§ 1 - L'exercice d'une activité salariée .....	183
§ 2 - L'exercice d'une activité non salariée .....	188
Chapitre III	
LE DROIT CONVENTIONNEL	
Section 1 : LA CONVENTION ALGERO-FRANÇAISE .....	191
Section 2 : LA CONVENTION ALGERO-TUNISIENNE .....	193
Section 3 : LA CONVENTION ALGERO-MAROCAINE .....	194
Sous-titre II	
LES PERSONNES MORALES	
Chapitre I <sup>er</sup>	
LE STATUT JURIDIQUE DE LA SOCIETE	
Section 1 : LA NATIONALITE DES SOCIETES .....	201
§ 1 - Le rattachement de la personne morale .....	202
§ 2 - Critères de détermination de la nationalité .....	203
A - Critères fondés sur la notion de contrat .....	204
B - Critère fondé sur la personnalité des associés et des dirigeants sociaux .....	205
C - Critère fondé sur la personnalité morale de la société .....	205
Section 2 : LA LEX SOCIETATIS .....	206
§ 1 - Le problème de la qualification .....	206
§ 2 - Le domicile social comme critère de nationalité ..	208
Section 3 : Le domaine de la loi nationale .....	209
§ 1 - La constitution de la société .....	210
§ 2 - Le fonctionnement .....	211
§ 3 - Dissolution et liquidation de la société .....	211
Chapitre II	
LA CONDITION DES SOCIETES ETRANGERES EN ALGERIE	
Section 1 : LA RECONNAISSANCE DES SOCIETES ETRAN- GERES .....	212
Section 2 : L'ADMISSION DE LA SOCIETE .....	214
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE .....	217

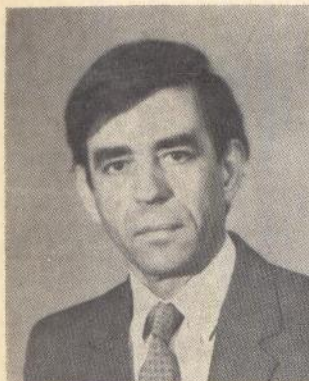


S.E.G. 33, rue Béranger - 92320 Châtillon-sous-Bagneux

Numéro d'impression : 3411  
Dépôt légal : juillet 1986

## COLLECTION : MANUELS 2000

série droit dirigée par Albert Bourgi et  
Mustapha Benchenane



Faisant suite au tome I consacré aux règles algériennes des conflits des lois, ce tome II s'attache à l'étude des règles dites matérielles du Droit International Privé. Essentiellement les trois chapitres traditionnels des conflits de juridiction, de la nationalité et de la condition des étrangers, personnes physiques et personnes morales. Le premier, et en l'absence d'un système jurisprudentiel, est un exposé de lege ferenda qui tiendrait éventuellement lieu de droit commun, puis l'étude du droit conventionnel qui est, pour l'heure, le seul droit positif. Les similitudes qu'on y relève ne manqueront pas d'entraîner une influence du second sur le premier. La nationalité des personnes physiques et la condition des étrangers ne posent relativement pas de problèmes majeurs dans la mesure où il existe des textes qui semblent convenir à la situation présente. Qu'il suffise de signaler leur caractère fatalement restrictif compte tenu du taux de démographie et de ce que l'Algérie est encore largement un pays d'émigration. Ces données de fait, conjuguées à la politique économique du pays, vont retentir sur le régime des personnes morales. Outre les questions théoriques générales concernant les sociétés étrangères, l'innovation réside dans leur condition, déterminée par voie réglementaire ; la place, réduite, laissée par les textes à l'investissement du capital étranger n'a pas incité les sociétés à s'installer en Algérie de façon permanente, et il est encore trop tôt pour évaluer le succès de la formule des sociétés mixtes prévue par la loi de 1982.

*Mohand ISSAD, avocat à Alger depuis 1964, est aussi professeur agrégé à la faculté de Droit d'Alger depuis 1970, spécialiste du Droit International Privé. Il a publié outre de nombreux articles dans des revues spécialisées, un ouvrage : « Le jugement étranger devant le juge de l'exequatur » (L.G.D.J., 1970.)*

ISBN 2-86600-260-1

EDITIONS PUBLISUD  
15, rue des Cinq-diamants  
75013 PARIS  
Tél. : 45-80-78-50